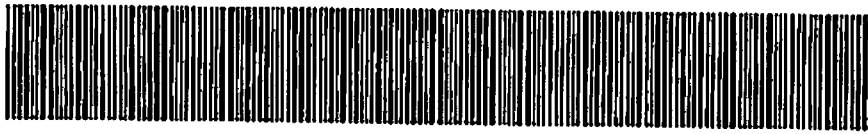


Séparateur de sous chemise



Devis

Placez ce séparateur sur la pile de documents comprenant les types :

*** Devis**

PROPOSITION COMMERCIALE

Date : 10 Mai 2007

Objet du financement : Achat / Habitation principale

Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre projet et nous vous en remercions.

A partir des éléments que vous nous avez communiqués, nous vous prions de trouver ci-après l'étude établie à votre intention.

Votre investissement (frais inclus) estimation des frais de notaire hors 152 200,00 euros

garantie :

Votre apport personnel + subventions : 0,00 euros

Prêts sollicités :

Taux Révisable 129 700,00 euros

96 échéance(s) de 611,31 euros

234 échéance(s) de 860,54 euros

PTZ 0% différé 22 500,00 euros

La synthèse des prêts demandés (en euros) auprès de notre établissement est la suivante :

Type de prêts	Montant de l'emprunt	Durée totale	Première échéance Assurance comprise (1)(*)	Taux initial
Taux Révisable	129 700,00	330 mois	611,31	4,20 %
PTZ 0% différé	22 500,00	96 mois	250,57	0,00 %
Total des prêts	152 200,00	Total des premières échéances	861,88	

Frais de dossier TTC (2) 0,00

Frais de garantie estimés (2) 915,00

(1) Couverture assurance en décès, invalidité permanente et totale et incapacité temporaire totale de travail (*)

Emprunteur : 100,00 %

Co-Emprunteur : 0,00 % 100 %

(*) La couverture d'assurance est pondérée en fonction des montants des prêts

(2) Frais de dossier et de garantie à payer en plus de l'apport.

Cette étude n'a pas de caractère contractuel. Elle vous est remise dans le cadre de notre devoir d'information et de conseil. Après accord de votre financement par l'établissement prêteur, il vous sera adressé une offre de prêt reprenant précisément l'ensemble des conditions tarifaires et d'assurance. La lecture attentive de cette offre est indispensable et complètera votre information. Votre conseiller reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre projet et vous apporter toutes les précisions que vous pourriez souhaiter.

Vo

Actuellement

Pour un crédit immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si le prêt n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.